



RAPPORT ANNUEL
2019

Table des matières

Avant-Propos	4
I. Performance économique 2019.....	6
II. Trafic passagers et desserte aérienne	6
1. Bilan 2019.....	6
2. Perspectives 2020.....	10
III. Activité fret	11
1. Bilan 2019.....	11
2. Perspectives 2020	13
IV. Investissements	13
1. Amélioration de l'expérience passagers	14
2. Amélioration et modernisation des infrastructures	15
V. Responsabilité sociétale de l'entreprise	18
1. Engagement territorial	18
2. Engagement environnemental	19
3. Engagement social.....	21



Avant-Propos



Aéroport Marseille Provence, aligné sur son plan stratégique Cap 2025 Néo, a encore renforcé en 2019 son rôle dynamique au service du développement économique du territoire Provence. Avec 8,1 % de croissance, l'aéroport a franchi la barre des 10 millions de passagers. Cette croissance permet à Marseille Provence de redevenir le troisième aéroport régional français. Ces résultats sont dus à la confiance des compagnies aériennes partenaires, à l'image de Ryanair qui a ouvert une base à Marseille en avril, ou encore de Volotea avec le l'ouverture de 33 nouvelles lignes aériennes et l'arrivée de compagnies aériennes régulières majeures comme Aeroflot, Ethiopian Airlines et Air Sénégal.

Le transport de fret n'est pas en reste, atteignant un niveau historique avec près de 60 000 tonnes, en hausse de 5,3 %. Enfin, l'accès en transports en commun a enregistré une évolution de 13,5 %, très supérieure à la croissance du trafic, récompensant les efforts conjoints de l'aéroport et des autorités organisatrices de ces transports. 1,8 million de passagers ont emprunté ces transports cette année.

Concernant notre performance économique, Aéroport Marseille Provence a enregistré un chiffre d'affaires de 158,2 M€ et atteint un ratio EBE/CA de 32,6 %, en progression de 1,2 point.

Notre croissance sera responsable et durable ou ne sera pas.

Le transport aérien s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique de maîtrise de son empreinte environnementale. Le monde qui nous entoure pousse cette industrie à aller plus loin et plus vite. Cela va amener le transport aérien à se repenser pour mieux répondre aux enjeux environnementaux. Les aéroports doivent poursuivre leurs efforts en la matière afin d'ouvrir ces voies d'avenir qui doivent nous permettre, par une politique responsable, le progrès et l'innovation de poursuivre notre développement. C'est ainsi que nous pourrions rester un atout pour le territoire tout en respectant les populations riveraines, l'environnement local ainsi que les enjeux globaux.

Beaucoup de choses ont été faites dans ce domaine en 2019. Nous avons noué une Charte de partenariat avec la commune de Marignane. Nous poursuivons notre engagement dans la réduction de nos émissions de CO₂ avec l'obtention de l'accréditation ACA Niveau 3. Nous nous sommes également engagés dans la limitation des émissions sonores des avions, avec un suivi particulier sur les trajectoires et l'insonorisation des logements. A ce jour, 60 % des logements situés dans le Plan d'Exposition au Bruit ont été traités, positionnant Aéroport Marseille Provence à la troisième place des aéroports français en la matière. Enfin, nous poursuivons notre implication dans la préservation des ressources naturelles en protégeant et en entretenant ce magnifique écrin de biodiversité que sont les Salins du Lion.

En 2020, nous voulons aller encore plus loin avec la poursuite de ces actions et leur intensification comme, entre autres, la mise en place d'un outil de suivi des trajectoires et notre engagement dans la démarche européenne de neutralité nette carbone « Net Zéro 2050 ». Mais 2020 doit être aussi l'année de la construction d'une stratégie globale RSE, rassemblant toutes ces actions, s'enrichissant d'autres ancrées dans l'innovation pour gagner en cohérence et en efficacité.

Ces résultats ne seraient pas si notre programme d'investissements sur 10 ans ne se mettait pas progressivement en place. 39 millions d'euros auront ainsi été investis en 2019 afin de rénover les infrastructures existantes, d'augmenter leurs capacités et d'améliorer l'expérience passagers. En 2020, des projets d'ampleur, parmi lesquels le Cœur d'aéroport, démarreront afin de donner un tout nouveau visage à l'aéroport Marseille Provence, porte d'entrée internationale du Sud-Est de la France et symbole de la force de notre territoire.

Philippe BERNAND





I. Performance économique 2019

EN K€	2019	2018	VARIATION
TRAFIC (PASSAGERS COMMERCIAUX)	10 151 743	9 390 371	+8.1%
CHIFFRE D'AFFAIRES, DONT :	158 185	148 294	+6,7%
> REDEVANCES AERONAUTIQUES	44 551	41 733	+6,7%
> PRODUITS EXTRA-AERONAUTIQUES	74 441	68 504	+8,7%
> PRODUITS DE LA TAXE D'AEROPORT	39 193	38 057	+3%
E.B.E. / CHIFFRE D'AFFAIRES	32,60%	31,4 %	+1,2 pt
RESULTAT D'EXPLOITATION	24 394	24 490	-0,4%
INVESTISSEMENTS	39 097	42 088	-7,1%

II. Trafic passagers et desserte aérienne

1. Bilan 2019

Pour l'aéroport Marseille Provence, l'année 2019 est une année de records historiques, qu'il n'avait pas connus depuis 2012.

- **Un record de trafic avec 10 151 743 passagers** accueillis. Le trafic passager a ainsi cru de 8,1 %, ce qui représente plus de 760 000 passagers supplémentaires. L'aéroport dépasse ainsi sa prévision de trafic avec des records mensuels de trafic sur les 12 mois de l'année 2019, notamment en juillet et août, où l'aéroport a accueilli pour la première fois de son histoire plus d'un million de passagers en un mois.
- **Un record de fréquentation au Terminal 2**, avec plus de 3 millions de passagers accueillis. Avec 3 112 525 passagers, le Terminal 2 représente désormais 30,7 % du trafic de l'aéroport et connaît une croissance de 27,9 %.
- **Un record en termes d'ouvertures de lignes régulières, 33 l'ont été en 2019** : Addis-Abeba (Ethiopian), Agadir (Ryanair), Alicante (Ryanair), Bari (Volotea), Bologne (Ryanair), Bordeaux (Ryanair), Bucarest (Ryanair), Budapest (Ryanair), Cagliari (Volotea), Catane (Ryanair), Copenhague (SAS et Ryanair), Dakar (Air Sénégal), Essaouira (Ryanair), Heraklion (Air France), Izmir (SunExpress), Koutaïssi (Ryanair), La Rochelle (Hop !), Luxembourg (Volotea), Manchester (Ryanair), Milan-Bergame (Ryanair), Moscou-Cheremetievo (Aeroflot), Moscou-Domodedovo (Aigle Azur), Naples (Ryanair), Ouarzazate (Ryanair), Rijeka (Volotea), Sofia (Ryanair), Stockholme (SAS), Strasbourg (Ryanair), Stuttgart (Lauda), Tel Aviv (Ryanair), Toulouse (Ryanair), Varsovie (Ryanair), Vienne (Lauda)

Dans ce contexte, il est important de souligner une croissance moindre des mouvements d'avions (4,3 % en 2019). Les 97 503 mouvements commerciaux enregistrés démontrent la recherche d'optimisation des coefficients de remplissage des compagnies aériennes ainsi que l'utilisation d'aéronefs de plus grande capacité. Le nombre de mouvements d'avions opérés en 2019 est ainsi revenu à son niveau d'il y a 10 ans quand, sur la même période, le trafic a crû de 35 %.

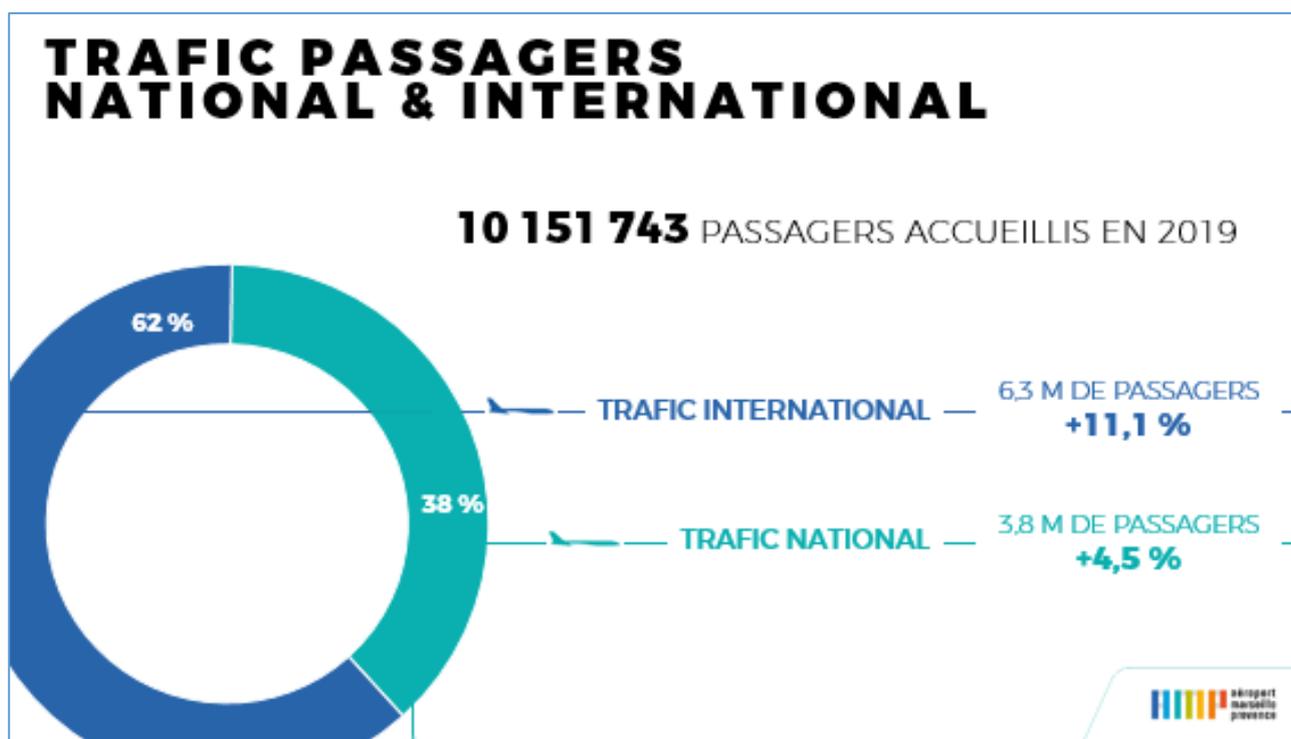


L'évolution de la circulation des avions de nouvelle génération prend une tendance tout à fait positive avec 1 288 mouvements opérés en 2019 (pour une grande majorité avec des A320 Néo), contre 684 en 2018. Les compagnies qui opèrent le plus fréquemment ce type d'avions sont Lufthansa, Pegasus, Vueling, EasyJet, Air Corsica et British Airways.

L'international, clé de développement pour l'avenir

Le trafic international représente aujourd'hui 62 % du trafic de l'aéroport Marseille Provence (vs. 61 % en 2018). Avec une croissance de 11,1 % par rapport à 2018 et plus de 6,3 millions de passagers, l'international contribue à hauteur de 80 % à la croissance globale du trafic de l'aéroport. Il est un des axes prioritaires de développement pour l'aéroport.

La nouvelle desserte de Moscou par Aeroflot et l'arrivée des compagnies Ethiopian Airlines et Air Sénégal en 2019 sont de véritables atouts économiques pour les entreprises du territoire.



AXE N°1 : LE DEVELOPPEMENT EN EUROPE ET EN MEDITERRANEE est en partie porté par l'augmentation en nombre de sièges disponibles de la compagnie espagnole Volotea, qui affiche des taux de remplissage proches des 95 %. Quant à Ryanair, l'ouverture de sa base en 2019 lui permet de réaliser son plus important programme de vols à Marseille (47 destinations desservies, dont 17 nouveautés en 2019).

Volotea remplacera en 2020 ses deux avions basés par des A319, équipés d'un plus grand nombre de sièges et offrant la possibilité de desservir des destinations plus lointaines. Ils justifient également d'une empreinte carbone et de nuisances sonores réduites.

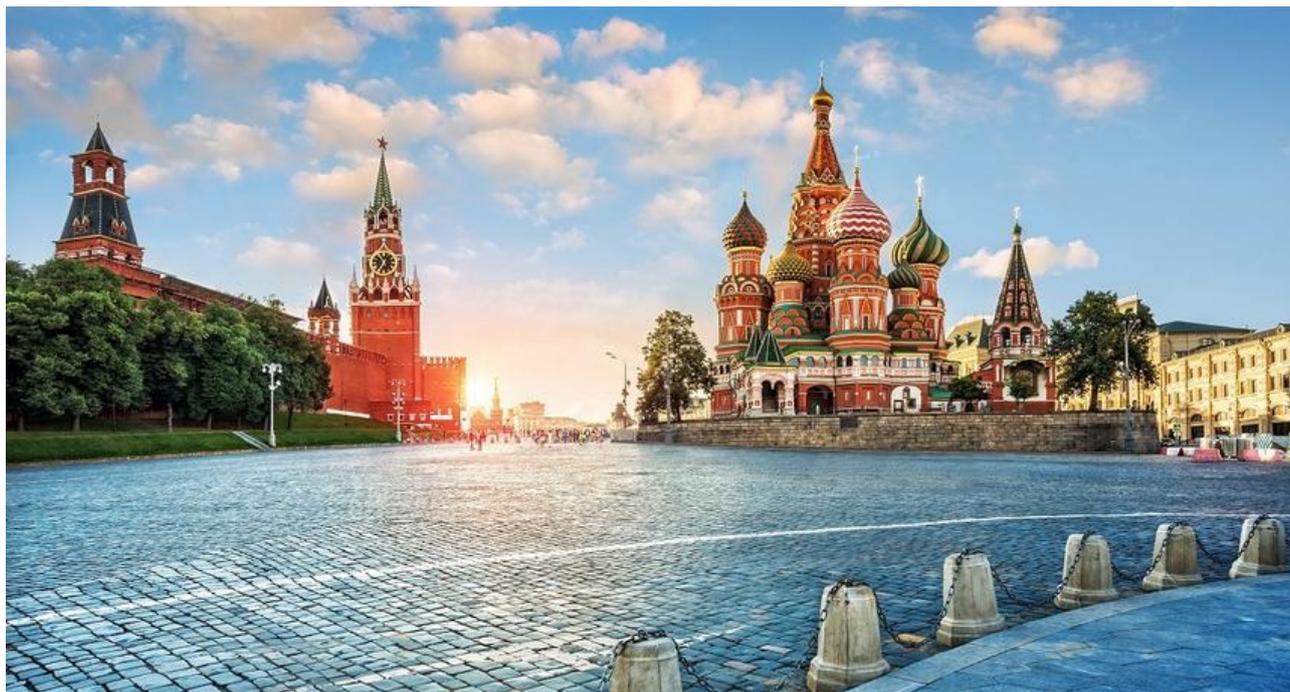


AXE N°2 : LA CONNECTIVITE AVEC DE GRANDS HUBS INTERNATIONAUX se concrétise en 2019 par l'ouverture d'une ligne directe vers Moscou. Cette ligne Marseille-Moscou d'Aeroflot a affiché de bons remplissages (80 % en moyenne) avec une part importante (66 %) de touristes russes se rendant en Provence.

La ligne vers Londres de British Airways s'est également renforcée d'une 4^{ème} rotation quotidienne, contribuant ainsi à une meilleure connectivité vers ce hub. Londres reste la première destination internationale desservie depuis l'aéroport Marseille Provence (654 220 passagers, en croissance de 7 % en 2019 vs. 2018 grâce à ce renforcement).

RETOUR SUR

DESTINATION MOSCOU



Un impact économique significatif pour le territoire

De nombreux développements en 2019, trois nouvelles compagnies aériennes régulières, des lignes avec un fort impact sur l'économie et le tourisme de la région, Aéroport Marseille Provence confirme son rôle de contributeur majeur à l'économie du territoire Marseille-Provence.

L'ouverture de la ligne Marseille-Moscou, par exemple, a fortement contribué à l'économie et l'attractivité du territoire en 2019. La ligne a accueilli près de 40 000 passagers sur l'année 2019.

Résultat : une dépense moyenne par passager de plus de 1 200 € sur le territoire pour une durée de séjour de 9,5 jours, une augmentation de 40 % de la fréquentation des visiteurs russes auprès de l'Office de tourisme marseillais. Au global, **la contribution économique de l'ouverture de cette ligne, ramenée à 7 jours d'opérations hebdomadaires à l'année, s'élève à près de 24 M€**. Un bel exemple de contribution de l'aéroport sur son territoire !

AXE N°3 : LE TRAFIC LONG COURRIER a profité pour sa part de l'ouverture des lignes vers Addis-Abeba et Dakar en 2019. La ligne directe vers Addis-Abeba relie ainsi depuis le 3 juillet 2019 l'aéroport Marseille Provence à 60 destinations en Afrique. L'utilisation en ligne régulière d'un Boeing 787 Dreamliner permet de consommer 20 % de moins de kérosène que les biréacteurs long-courriers de la génération précédente.

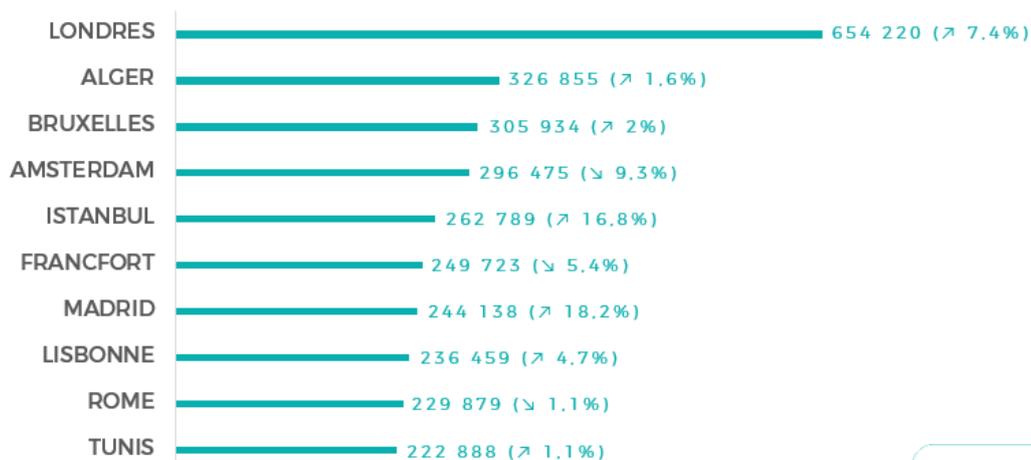


Fin 2019, l'ouverture d'une ligne vers Dakar complète la couverture de l'Afrique avec la compagnie Air Sénégal, qui permet à l'aéroport Marseille Provence d'accueillir pour la première fois une ligne régulière en A330 Néo, dont les émissions sonores et carbone sont réduites.

Précisons que l'aéroport Marseille Provence est le seul aéroport régional français à accueillir ces deux compagnies, Ethiopian et Air Sénégal. Il est également le seul aéroport de province à accueillir les compagnies long courrier Air Madagascar et Air Austral.

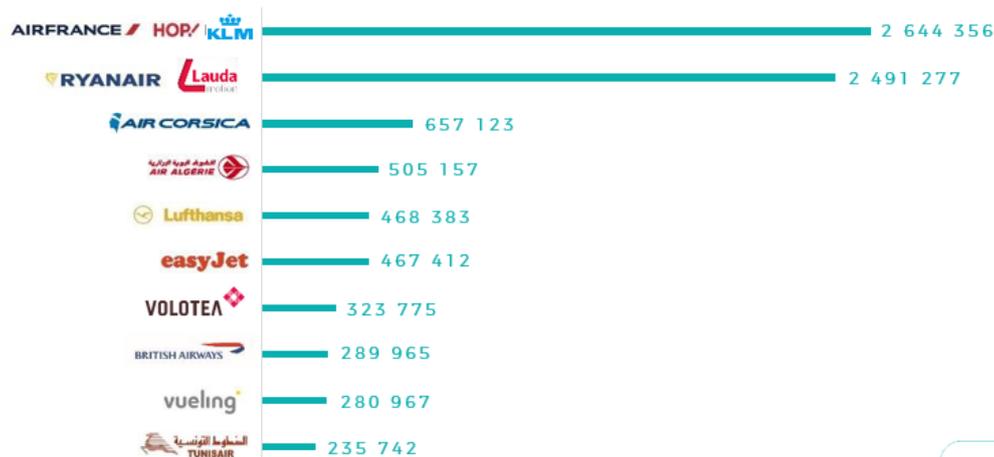
TOP 10 DES DESTINATIONS INTERNATIONALES

NOMBRE DE PASSAGERS



TOP 10 DES COMPAGNIES AÉRIENNES

NOMBRE DE PASSAGERS



RETOUR SUR

L'OUVERTURE DE LA BASE RYANAIR

Parmi les compagnies aériennes en plein essor, Ryanair, deuxième compagnie aérienne sur la plateforme marseillaise, se développe en lançant en 2019 19 nouvelles lignes, dont deux opérées par sa filiale Lauda. Elle y base également un troisième avion, pour transporter près de 2,5 millions de passagers sur 47 lignes.

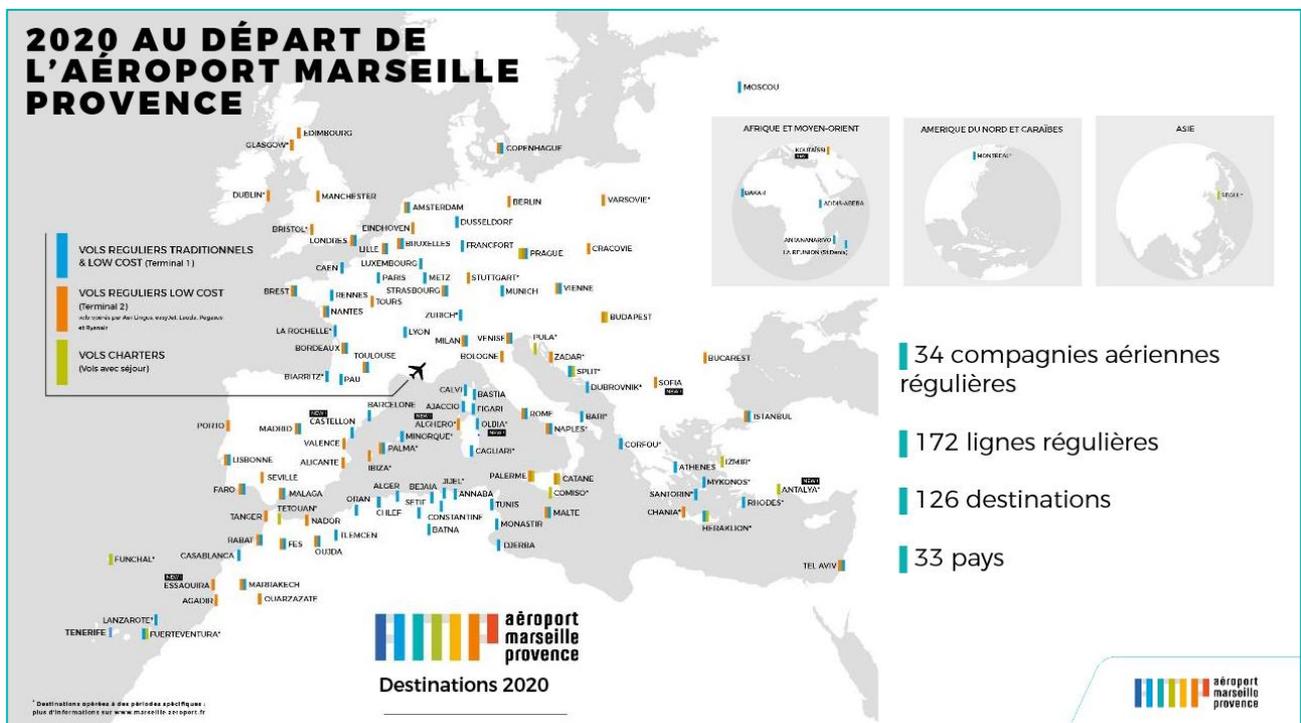
Ryanair, qui connaît une croissance de trafic de 33,7 % en 2019, porte ainsi la croissance sur le Terminal 2 (+27,9 %).

2. Perspectives 2020

L'année 2020 devrait connaître une nouvelle croissance de trafic, fruit des développements 2019 sur le réseau et des nouvelles lignes déjà annoncées.

Pour la saison 2020, l'aéroport Marseille Provence proposera 126 destinations en vol direct, 172 lignes régulières dont 25 nouvelles. Au total, ce sont 33 compagnies qui opéreront dans 34 pays au départ de Marseille.

Des signaux positifs qui laissent entrevoir de belles perspectives pour l'année à venir.



III. Activité fret

1. Bilan 2019

Le fret enregistre un nouveau record d'activité en 2019 avec près de 59 694 tonnes traitées. Le fret est en progression de 5,3 %, dans un contexte mondial de stabilité pour cette activité. L'activité est particulièrement portée par le fret traditionnel, avec environ 7 074 tonnes et 13,1 % de croissance. L'aéroport Marseille Provence reste pour autant le leader des aéroports régionaux français pour le fret express avec 52 620 tonnes traitées et 4,3 % de croissance sur ce segment.

Fret express

Avec 52 620 tonnes traitées par les expressistes, Aéroport Marseille Provence confirme sa place de leader parmi les aéroports régionaux français et de Méditerranée occidentale pour l'activité fret express.

En 2019, DHL conserve la première place du podium avec 15 688 tonnes traitées, suivi par Chronopost (13 465 tonnes), UPS (12 319 tonnes) puis Fedex /TNT (11 148 tonnes).

Fret traditionnel

L'année 2019 en fret traditionnel (7 074 tonnes) a bénéficié des nouveautés de la desserte aérienne, qui ont contribué aux 13,1 % de croissance, avec des lignes vers et depuis des destinations intéressantes pour le commerce international du Sud de la France.



L'aéroport dispose ainsi d'un maillage international grâce à la contribution de l'ensemble des acteurs : l'Amérique du Nord grâce à Air Canada (+150 %), la Chine en correspondance à Moscou (Aeroflot) ou Istanbul (Turkish Airlines), le Moyen-Orient grâce à cette même compagnie et l'Océan Indien avec Air Austral.



L'aéroport Marseille Provence renforce également sa position de hub cargo entre l'Europe et l'Afrique (Afrique sub-saharienne avec Ethiopian Airlines et Air Sénégal, Afrique du Nord avec Tunisair et Air Algérie Cargo).

Le dynamisme des principaux acteurs de la plateforme est également important en 2019.



Air Algérie conserve la 1^{ère} place avec 1 856 tonnes traitées.



Air Corsica se maintient à la 2^{ème} place du podium avec 1 783 tonnes traitées.



Air Austral a réalisé une croissance de 15,7 % avec 645 tonnes traitées.



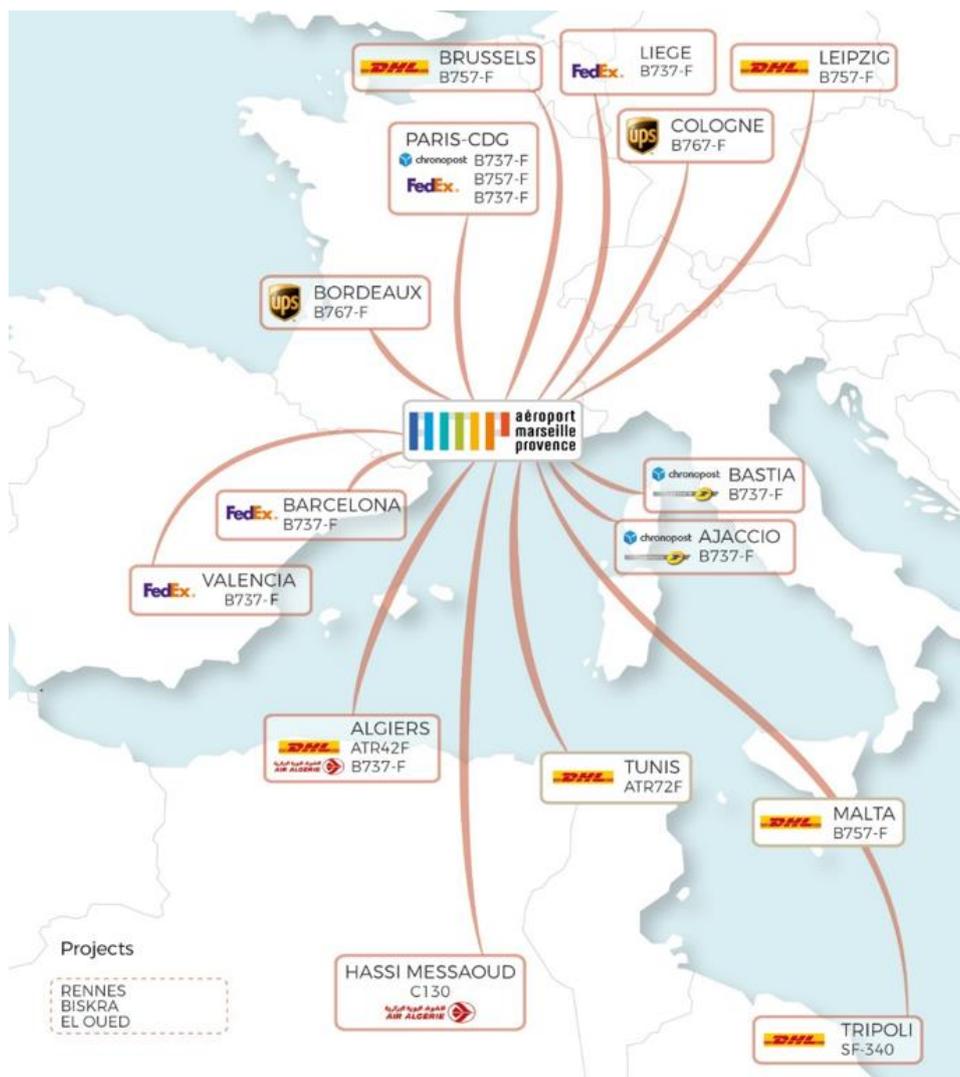
Turkish Airlines, avec 573 tonnes traitées (+19,1 % de croissance).



Lufthansa prend la 5^{ème} place des acteurs du fret traditionnel avec 252 tonnes traitées (+42,3 %).



Ethiopian entre directement à la 6^{ème} place avec 204 tonnes transportées.



2. Perspectives 2020

Développer notre position de hub Cargo entre l'Europe et l'Afrique

En 2020, l'aéroport Marseille Provence consolidera la croissance et les nouvelles lignes arrivées en 2019. Marseille Provence est ainsi le seul aéroport du Sud de la France à avoir des lignes directes sur plusieurs destinations directes vers l'Afrique.

Cette place positionne l'aéroport Marseille Provence comme hub cargo naturel entre l'Europe et l'Afrique. La perspective du développement d'Air Sénégal (ayant opéré seulement deux semaines en 2019) viendra également accroître cette position centrale.

Aéroport Marseille Provence soutiendra enfin les développements des compagnies aériennes afin de valoriser les soutes de leurs flottes.

IV. Investissements


39 M€
en 2019

38 %
pour la rénovation et
l'adaptation des
infrastructures

54 %
pour l'augmentation de la
capacité de nos
infrastructures

8 %
pour l'amélioration
de l'expérience
passagers

Plus de la moitié de ce budget a été consacré aux 5 projets majeurs suivants :

- **8 M€** pour la poursuite des études du projet sur le **Terminal 1** ;
- **6 M€** pour les travaux de réaménagement du **rond-point des Lavandes**, assurant une meilleure fluidification du trafic des bus et de fret ;
- **4 M€** pour l'extension des **salles d'embarquement et de livraison bagages du Terminal 2**, portant la capacité à 4 millions de passagers ;
- **2,1 M€** pour les travaux de **modernisation et de mise en conformité des contrôles bagages au Terminal 2** ;
- **1,5 M€** pour le démarrage des études des travaux de **création des nouveaux parkings à étages P3/P4** sur l'emprise du P3 existant ;


61 M€
en 2020

En 2020, 61 millions d'euros seront investis afin d'offrir un meilleur accueil aux voyageurs et de continuer à améliorer l'efficacité opérationnelle et les capacités de l'aéroport. Il s'agira également d'un nouveau record d'investissements.

Parmi les projets structurants qui représenteront les grands postes d'investissements sur cette année :

- **10 M€** pour la poursuite des études sur le **Terminal 1** (2,9 M€) et le démarrage des travaux anticipés du futur Cœur d'aéroport (7,1 M€) ;
- **10 M€** pour le démarrage des travaux des **nouveaux parkings P3/P4**, qui posséderont au dernier niveau des panneaux photovoltaïques ;



- **5,3 M€** pour le démarrage des travaux de la **centrale chaud/froid** ;
- **2,7 M€** pour la finalisation des travaux de **modernisation et de mise en conformité des contrôles bagages au Terminal 2** ;
- **2,7 M€** pour la réalisation des travaux **de mise en conformité des pistes**.

1. Amélioration de l'expérience passagers

Terminal 1

Les travaux anticipés du Cœur d'aéroport ont démarré début 2020. L'un des grands enjeux pour l'aéroport et ses commerces sera de réduire les impacts et la gêne pour les clients du Terminal 1. Seule la parfumerie Marionnaud fermera, dans une zone publique devenue moins commerciale, au profit du développement progressif en zone d'embarquement. La boutique Relay sera relocalisée en Embarquement 3 dès l'été 2020.

Une attention particulière sera portée sur le maintien de la qualité et de l'expérience client, notamment sur les terrasses de restauration, avec une gestion plus durable et vertueuse des déchets.

Terminal 2

L'offre de restauration à l'étage de la zone commerciale sera développée au Terminal 2 (+130 K€ attendus sur 9 mois), en lien avec le développement du trafic attendu dans les années à venir. L'ouverture d'un Starbucks, troisième point de restauration, sera ainsi très attendue pour avril 2020. L'opérateur SSP lance également des rénovations sur le Class Croûte.



Projet Starbucks Terminal 2 / Ouverture Avril 2020

2. Amélioration et modernisation des infrastructures



Sécuriser et fluidifier le point d'entrée de l'aéroport

Le rond-point des Lavandes, en chantier depuis début 2019, sera livré en intégralité au printemps 2020. Élargi, rendu plus ergonomique et sécurisé, il permettra notamment de fluidifier le trafic important en sortie de la zone de fret, du Terminal 2 et de différentes zones de stationnement grâce à la création d'une partie souterraine.

*Investissement – 8 millions d'euros
Livraison – printemps 2020*

Un contrôle des bagages de dernière génération au Terminal 2



La rénovation des salles d'embarquement ayant été finalisée en 2019, la salle de contrôle bagages bénéficiera en 2020 de transformations d'ampleur. Les travaux, engagés à l'été 2019, ont un double objectif : renforcer la capacité du tri bagages et sa sécurité, conformément aux exigences réglementaires.

Un nouveau bâtiment viendra accroître la superficie du Terminal 2 de 750 m² et permettre d'étendre la surface dédiée au contrôle des bagages. À terme, 4 stations de dépose des bagages, au lieu des 2 tapis existants, convoieront les bagages des passagers jusqu'aux points de contrôle. 2 tomographe de dernière génération seront installés afin d'effectuer des contrôles à la fois plus pointus et plus rapides.

*Investissement – 5 millions d'euros (hors machines)
Livraison – septembre 2020*



Fermeture des pistes, l'activité s'organise

La fermeture alternée des pistes de l'aéroport est rendue nécessaire pour la rénovation et la mise en conformité aux dernières exigences de l'Agence Européenne pour la Sécurité Aérienne (AESA). Ces travaux sont donc indispensables à la poursuite des opérations sur l'aéroport Marseille Provence. Ils porteront sur la réalisation d'aires de sécurisation d'extrémités de piste au niveau des deux pistes ; la mise en place d'une rampe d'approche lumineuse sur la piste principale, et un renforcement du marquage au sol.

Aéroport Marseille Provence a choisi de réaliser des travaux de sécurisation de ses pistes sur le mois de septembre 2020 pour la piste principale, octobre 2020 pour la piste secondaire, évitant ainsi d'impacter trop fortement l'activité estivale et profitant de bonnes conditions météorologiques afin de réaliser les travaux dans les meilleurs délais et conditions.

Investissement – 2,5 millions d'euros

Livraison – début octobre 2020 pour la piste principale ; début novembre 2020 pour la piste secondaire

Augmenter la capacité des parkings de 3200 places via le renouvellement du P3 Eco

En proximité avec les 2 terminaux, la création de 3 nouveaux parkings en lieu et place du P3 Eco actuel, répond à un besoin de capacité de stationnement supplémentaire. Le projet intègre la création de 3 étages de parkings, permettant d'accroître de 3 200 places la capacité de l'actuel P3 Eco pour atteindre 5 600 places.

Les trois parkings créés, P4, P3A et P3B, seront recouverts d'ombrières photovoltaïques, dont l'énergie produite sera directement réutilisée en autoconsommation dans le flux d'Aéroport Marseille Provence. Cette méga-centrale photovoltaïque produira, en moyenne annuelle, plus de 10 % de la consommation d'électricité de l'aéroport. Le reste sera acheté en énergie verte, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Si l'aéroport Marseille Provence n'est pas le premier à se doter de cet équipement, c'est la première fois qu'un tel projet d'autoconsommation prend place dans un aéroport.



115 bornes de recharge pour véhicules électriques seront par ailleurs installées sur les 3 parkings, dont 83 bornes pour les passagers. 23 bornes seront mises en place pour les passagers et 32 pour les besoins des salariés et de la plateforme aéroportuaire à horizon 2021. D'ici 2023, 60 bornes supplémentaires seront installées pour les passagers.

Investissement – 42 millions d'euros

Livraison – mars 2023

Récupérer et économiser les énergies primaires

L'aéroport prépare le projet de construction et de remplacement de sa centrale chaud-froid existante. Un projet basé sur la récupération et l'économie d'énergie primaire (eau, gaz et électricité) a été favorisé.

On estime ainsi à 36 % la récupération d'énergie pour la production de chaud. Quant au gaz, l'économie est évaluée à 36 %, réduisant de 40 % les émissions de CO₂ annuelles. Pour la production de froid, cette nouvelle centrale thermo-frigorifique réduira de 30 % la consommation électrique et abaissera de 50 % la consommation d'eau par rapport à aujourd'hui.

Investissement – 10 millions d'euros

Livraison – juin 2021



Au cœur du nouveau Terminal 1

Le nouveau Cœur d'aéroport, labellisé Haute Qualité Environnementale répondra à deux objectifs principaux : rationaliser les fonctions et optimiser le parcours des passagers. Pour ce faire, il disposera d'un unique point d'entrée pour toutes les destinations, un unique passage de sûreté orientant par la suite les passagers vers une unique zone de commerces, puis vers leur salle d'embarquement. Le projet intègre la création de 22 000 m² pour la réalisation du Cœur, auxquels s'ajoute la réhabilitation de 28 000 m² de surfaces existantes.

À partir de janvier 2020, les travaux préparatoires démarrent avec la libération de la future emprise du Cœur d'aéroport (actuelle zone taxis). Une nouvelle passerelle sera créée et deviendra le nouveau point d'entrée vers le Hall B de l'aéroport. La 1^{ère} pierre du Cœur sera posée en septembre 2020, les travaux de terrassement et de soutènement débuteront en novembre 2020 pour une durée de 5 mois. Le sous-sol sera livré en septembre 2021, date à laquelle la construction même du Cœur débutera, pour une livraison du « clos et couvert », soit les structures et la façade, fin 2022. À cette date, place à l'aménagement des 22 000 m² de nouveaux espaces créés, et au réaménagement des 28 000 m² existants. Septembre 2023, c'est la tant attendue inauguration du Cœur d'aéroport. 3 mois seront ensuite nécessaires pour finaliser le réaménagement des derniers espaces.



Un projet de réalisation d'une jetée d'embarquement et de rénovation des taxiways pourra ensuite démarrer. Cette jetée, projet capacitatif permettant à terme d'accueillir 12 millions de passagers dans le Terminal 1, permettra également d'accueillir les avions gros porteurs.

*Investissement – 259 millions d'euros
Livraison du Cœur – septembre 2023*



V. Responsabilité sociale de l'entreprise

« Croître en harmonie avec son territoire est un des prérequis de l'aéroport. »

La société Aéroport Marseille Provence poursuit ses initiatives en faveur d'un développement durable et respectueux des populations riveraines et de l'environnement.

1. Engagement territorial

Coopérer avec le territoire

Le 3 octobre 2019, une charte de coopération économique et sociale a été signée avec la ville de Marignane. Cette charte vise à :

- Participer à la vie locale (visites de l'aéroport, mise à disposition de logements pour les collaborateurs de la plateforme, mécénat auprès d'associations locales) ;
- Développer l'économie et les emplois (partage d'informations sur d'éventuelles demandes d'investisseurs type hôtellerie ou autres, forum emplois et recrutement, cours d'anglais, promotion du territoire) ;
- Développer la mobilité durable (modes doux, transports en commun) ;
- Protéger l'environnement et valoriser les espaces naturels (insonorisation des bâtiments publics et des logements, création d'un outil de visualisation des trajectoires dans une volonté de transparence d'Aéroport Marseille Provence, mise en place d'un parcours pédagogique sur les Salins)

Aéroport Marseille Provence travaille par ailleurs à finaliser pour 2020 des chartes similaires mais sur-mesure avec les villes de Vitrolles et Saint-Victoret.

Ces actions viennent compléter le travail de dialogue et de concertation avec le territoire, ses élus et les riverains réalisé par Aéroport Marseille Provence depuis de nombreuses années. En 2019, deux Commissions Consultatives de l'Environnement ont été organisées. Cette pratique est d'ailleurs dorénavant utilisée chez d'autres gestionnaires d'infrastructures.

Limiter les nuisances sonores

En 2019, Aéroport Marseille Provence a versé 610 K€ au titre de l'aide à l'insonorisation des riverains, permettant ainsi l'insonorisation de 110 logements supplémentaires. Aéroport Marseille Provence poursuit ses efforts de communication afin de faire connaître auprès des riverains cette aide qui existe depuis plusieurs années, mais que les riverains ne connaissent pas toujours. A ce jour, 60 % des logements situés dans le Plan d'Exposition au Bruit sont traités, ce qui constitue une bonne performance au niveau national (38 %, source ACNUSA) et positionne Aéroport Marseille Provence à la troisième place des aéroports français.

En 2020, Aéroport Marseille Provence prévoit de créer un outil de suivi des trajectoires fiable, en complément des solutions existantes et du travail des services de la navigation aérienne. Ces derniers ont réalisé la mise en place des procédures guidées par satellites, dont l'objectif est de concentrer les flux de trajectoire et de réduire le nombre de personnes survolées.



2. Engagement environnemental

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques



Engagé dans la démarche volontaire de l'ACA (Airport Carbon Accreditation) depuis 2014, **Aéroport Marseille Provence a obtenu en 2019 le niveau 3 « Optimisation »**, en réalisant un bilan des émissions de CO₂ à l'échelle de la plateforme.

Si les émissions des avions demeurent la principale activité source (environ 50 %), ils sont suivis de très près par les émissions liées aux transports terrestres des passagers et des employés (près de 45 %). Les activités du gestionnaire et des autres professionnels de la plateforme ne représentent qu'environ 5 %.

Afin d'animer et de soutenir les actions des acteurs de la plateforme, Aéroport Marseille Provence a lancé courant 2018, le **Club 3D** afin de coordonner les actions sur l'énergie, les déchets, la mobilité, l'emploi, etc.

Aéroport Marseille Provence s'engage à devenir neutre en CO₂, en compensant sur son site les émissions résiduelles

Aéroport Marseille Provence va aujourd'hui plus loin et signe la charte « NetZero 2050 ». Objectif : atteindre la neutralité carbone avant 2050. Cet engagement s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de l'Accord de Paris et de la volonté affichée par l'Europe d'atteindre une économie neutre pour le climat en 2050.

Le « NetZero 2050 » va plus loin que la démarche Airport Carbon Accreditation dans laquelle Aéroport Marseille Provence est engagé depuis 2014. D'ici 2050, les émissions de CO₂ résiduelles de l'activité de la plateforme (terminaux, activités au sol, centrales, véhicules de service...) et qui n'auraient pu être réduites à zéro, seront compensées in-situ, sur l'emprise d'Aéroport Marseille Provence.

Respecter la biodiversité



En 2019, Aéroport Marseille Provence a, de nouveau, marqué son engagement dans cette démarche en organisant l'opération annuelle de nettoyage des Salins. Située sur la commune de Vitrolles, cette zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique de 26 hectares accueille plus de 250 espèces d'oiseaux migrateurs. Un véritable vivier de biodiversité à protéger ! De plus, des opérations de pompage sont menées chaque année de l'Etang de Berre vers les Salins afin d'éviter l'apparition de maladies telles que le botulisme.

Aéroport Marseille Provence a également aménagé un circuit découverte dans cette zone afin d'inviter les habitants du territoire, petits et grands, à s'engager dans une démarche favorisant la protection de la biodiversité.



S'engager vers une économie circulaire de gestion des déchets

Aéroport Marseille Provence a inscrit dans sa stratégie d'entreprise un objectif ambitieux en matière de gestion des déchets : revaloriser 50 % des déchets pris en charge par Aéroport Marseille Provence d'ici 2025.

L'atteinte de cet objectif nécessite d'impliquer l'ensemble des utilisateurs de la plate-forme aéroportuaire : passagers, entreprises, entités administratives et salariés d'Aéroport Marseille Provence. Ceci passe par la redéfinition des règles de tri, la recherche de nouvelles filières de valorisation pour les bio-déchets et les plastiques notamment, et par une démarche auprès de nos partenaires afin de les inciter à adopter les meilleures pratiques.



Cette démarche s'inscrit plus largement dans le cadre du plan Climat du Ministère de la transition écologique et solidaire, décliné à l'échelle régionale. Ce plan vise à réduire de moitié les déchets mis en décharge et à recycler le plastique d'ici 2025.

Favoriser le développement des transports en commun

En 2019, les transports en commun ont connu de vifs succès, parmi lesquels :

- **1 792 543 passagers qui ont emprunté les transports en commun pour se rendre à l'aéroport. Cela représente une croissance de +13,5 % et une part modale de 17,7 % des passagers ;**
- **La navette L91, reliant l'aéroport à la gare Saint Charles, qui a enregistré plus de 1 million de passagers, grâce à un cadencement plus important et des périodes d'opérations élargies, de 3h30 le matin au départ de la gare Saint Charles à 1h30 au départ de l'aéroport ;**
- **Le développement des lignes longue distance par Ouibus et BlaBlaBus – nouvel opérateur en 2019 – qui représente une véritable opportunité pour Aéroport Marseille Provence d'étendre sa zone de chalandise. Ces lignes ont transporté 110 000 passagers en 2019 ;**
- **près de 200 000 passagers qui ont choisi le train pour rejoindre / partir de l'aéroport via la gare Vitrolles Aéroport Marseille Provence, soit une croissance de +19 %.**



En 2020, Aéroport Marseille Provence souhaite continuer à améliorer, en lien avec les autorités organisatrices, l'offre en transports en commun. Aéroport Marseille Provence adhère ainsi pleinement à la stratégie et au plan d'actions inscrits au Plan de Déplacements Urbains (PDU) métropolitain voté en décembre 2019, qui vise à réduire de manière significative la part de la voiture dans les déplacements métropolitains.

Ce PDU pourrait avoir des impacts positifs pour le développement des transports en commun de l'aéroport, avec des accès via :

- **L'axe ferré**, qui soit mieux cadencé, et avec une liaison Vitrolles-Aéroport Marseille Provence efficace ;
- **L'axe en bus**, avec des voies de véhicules dédiées, aux échéances prévues dans le planning ;
- **Un accès possible en vélo**, notamment pour les collaborateurs de la plateforme habitant dans les villes limitrophes.

Aujourd'hui, l'aéroport est en avance par rapport à ce PDU, enregistrant déjà une part modale des transports en commun dans ses accès deux fois supérieure à ce qui est enregistré à l'échelle de la Métropole. Nous visons l'exemplarité en la matière pour limiter l'impact de notre activité sur les circulations routières.

3. Engagement social

Au 31 décembre 2019, la société Aéroport Marseille Provence employait **386 personnes**, dont 362 CDI et 15 alternants.

Afin de palier le départ à la retraite de nombreux collaborateurs et de répondre au développement des activités, 65 recrutements ont été menés sur l'année parmi lesquels 16 CDI et 8 CDD (hors intérim et alternants). 13 de ces postes ont été pourvus par mobilité interne.

En 2020, la politique RH s'inscrit à nouveau dans l'accompagnement du plan stratégique. L'anticipation des évolutions des métiers et le repositionnement des managers en constitueront les axes principaux. En 2019, l'ensemble des objectifs annuels des collaborateurs ont été précisés en référence à l'un des axes stratégiques.

La poursuite du travail collaboratif

Le groupe de travail transverse « **cAMP'us** », composé des membres du Comité de Direction, des chefs de services et départements (membres permanents) et de 44 volontaires ont restitué leurs travaux de construction du plan d'actions stratégique CAP2025 Néo.

A noter qu'Aéroport Marseille Provence a reçu pour cette démarche le Prix PME des Ressources Humaines Grand Sud en 2019, attribué par le cabinet Michael Page et l'Association Nationale des DRH.

Fort de ce succès, la Direction a, en octobre 2019, impulsé la saison II « **cAMP'us** ». Aux côtés des membres permanents, 27 volontaires travaillent autour de l'efficacité collective (simplification des process, fluidité des échanges dans l'entreprise, modes de communication et maîtrise du temps, équilibre « efficace » entre réduction des échelons de validation et reportings).



La formation

Les investissements en matière de formation se sont poursuivis en 2019. **Plus de 8 000 heures de formation** ont été dispensées, concernant 287 collaborateurs soit **74 % des effectifs**.



Les formations ayant pour vocation de soutenir le déploiement du plan stratégique, on notera notamment le déploiement d'un parcours de formations managériales en vue de développer l'autonomie et la responsabilité des collaborateurs, ainsi que des formations liées au projet Cœur d'aérogare pour accompagner la réussite de la transformation de nos infrastructures. Les formations en langues et aux nouveaux outils de communication digitaux sont également dispensées au regard de notre ambition en matière d'excellence opérationnelle et expérience client.

L'apprentissage

Le développement de l'apprentissage est un axe fort de la politique RH. Il permet d'accompagner les étudiants dans les premières étapes de leur vie professionnelle, et constitue également un vivier naturel de recrutement potentiel. En 2019, 7 nouveaux alternants ont ainsi été recrutés dans des domaines d'activités très divers.

En 2019, Aéroport Marseille Provence a par ailleurs accueilli 38 stagiaires, dont les niveaux d'études vont de classe de 3^{ème} à Bac+5.

L'enquête d'opinion

L'enquête d'opinion annuelle a été réalisée auprès du personnel. Sur **222 réponses** (57 % de l'effectif), 82 % jugent le climat général au sein de l'entreprise bon ou plutôt bon, et 87 % se sentent à l'aise ou plutôt à l'aise sur leur poste de travail. **88 % des répondants se déclarent « fiers » ou « plutôt fiers » de travailler à l'aéroport.**



